

# L'Écho de Saint Hilaire

La nouvelle voix  
de la démocratie  
à Saint-Hilaire

e-civis  
CITOYENS CONNECTÉS



# SOMMAIRE

## Le mot du Maire

LE MOT DU MAIRE ..... P 2

E-CIVIS ..... P 3



e-civis  
CITOYENS CONNECTÉS

LE BUDGET ..... P 4-5

TRAVAUX ..... P 6

VIE LOCALE ..... P 7-9

VIE PRATIQUE ..... P 10

EN BREF ..... P11



## Le bulletin municipal se fait l'écho de l'énergie de la commune

La vitalité de ses habitants, le tonus de ses associations, l'engagement des personnels de ses services publics (mairie, école, ALAE, muretain aggro...), donnent de l'allant à l'équipe municipale. Le budget communal soutient bien évidemment ce dynamisme.

Cet allant sera encore plus profitable avec les démarches participatives qui sont mises en route.

Avec l'EVS et l'Estanquet, c'est le bien vivre ensemble porté et partagé par tous, qui prend forme.

Avec e-civis c'est une meilleure approche de la gestion et de la décision communale qui se modèle.

Avec l'Estanquet et e-civis, tout un chacun sert le bien commun.

La vitalité du village n'en sera que plus forte !

André Morère

### L'ÉCHO DE SAINT HILAIRE

Publication de la mairie de Saint-Hilaire 31410  
Tél. 05 34 46 01 90 - mairie.sthilaire31@wanadoo.fr  
Directeur de la publication : André Morère  
Conception rédaction : Monique Salomon  
Maquette et mise en page : Estelle Fontaine  
Impression : Imprimerie Gazaux à Muret.  
Remerciements aux élus, à tout le personnel de la mairie et de la CAM, et à l'ensemble des associations pour leur soutien et leur aimable participation à la réalisation de cette publication.



# E-CIVIS

**Un réseau social de démocratie participative, [www.e-civis.fr](http://www.e-civis.fr), est désormais disponible à St-Hilaire.**



En service depuis début Mai 2017, cette plateforme collaborative va vous aider à construire **VOTRE commune**.

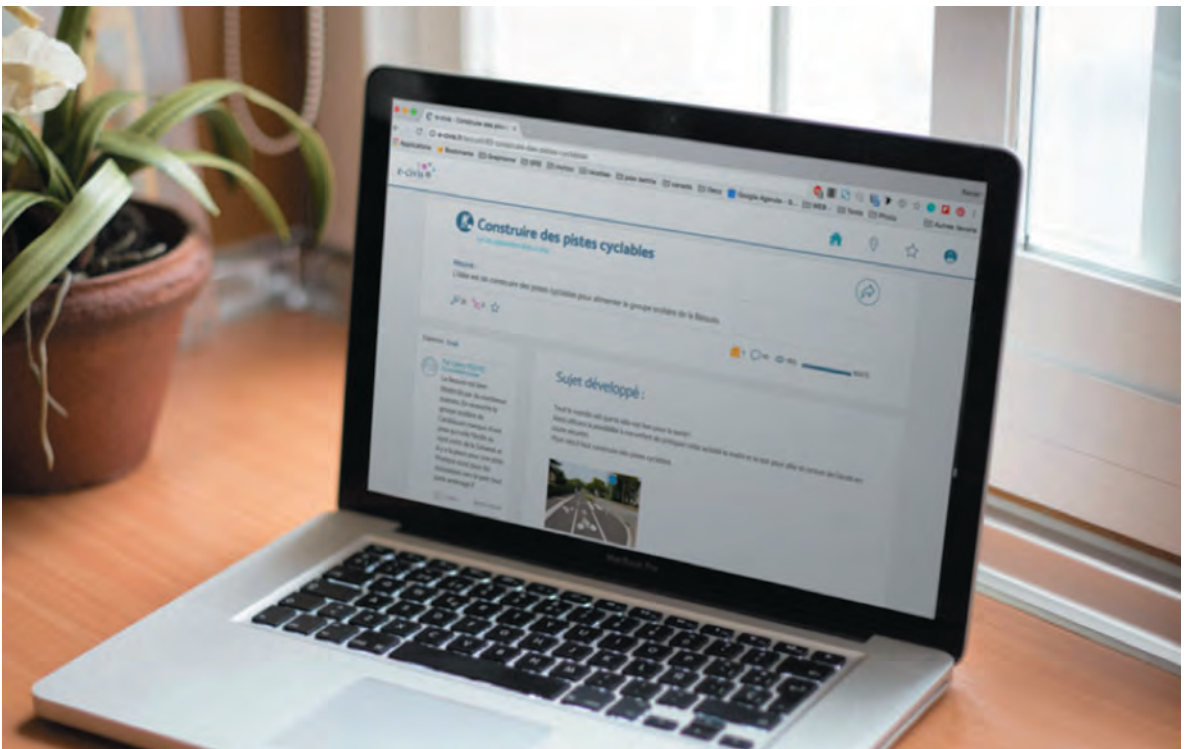
Le citoyen crée en quelques clics son compte personnel qui lui donne alors accès aux idées de tous ses concitoyens et aux pro-

jets de la mairie. Géo-localisés sur une carte, il voit immédiatement ceux qui concernent son quartier, peut facilement les noter, les commenter, mais aussi apporter ses propres idées.

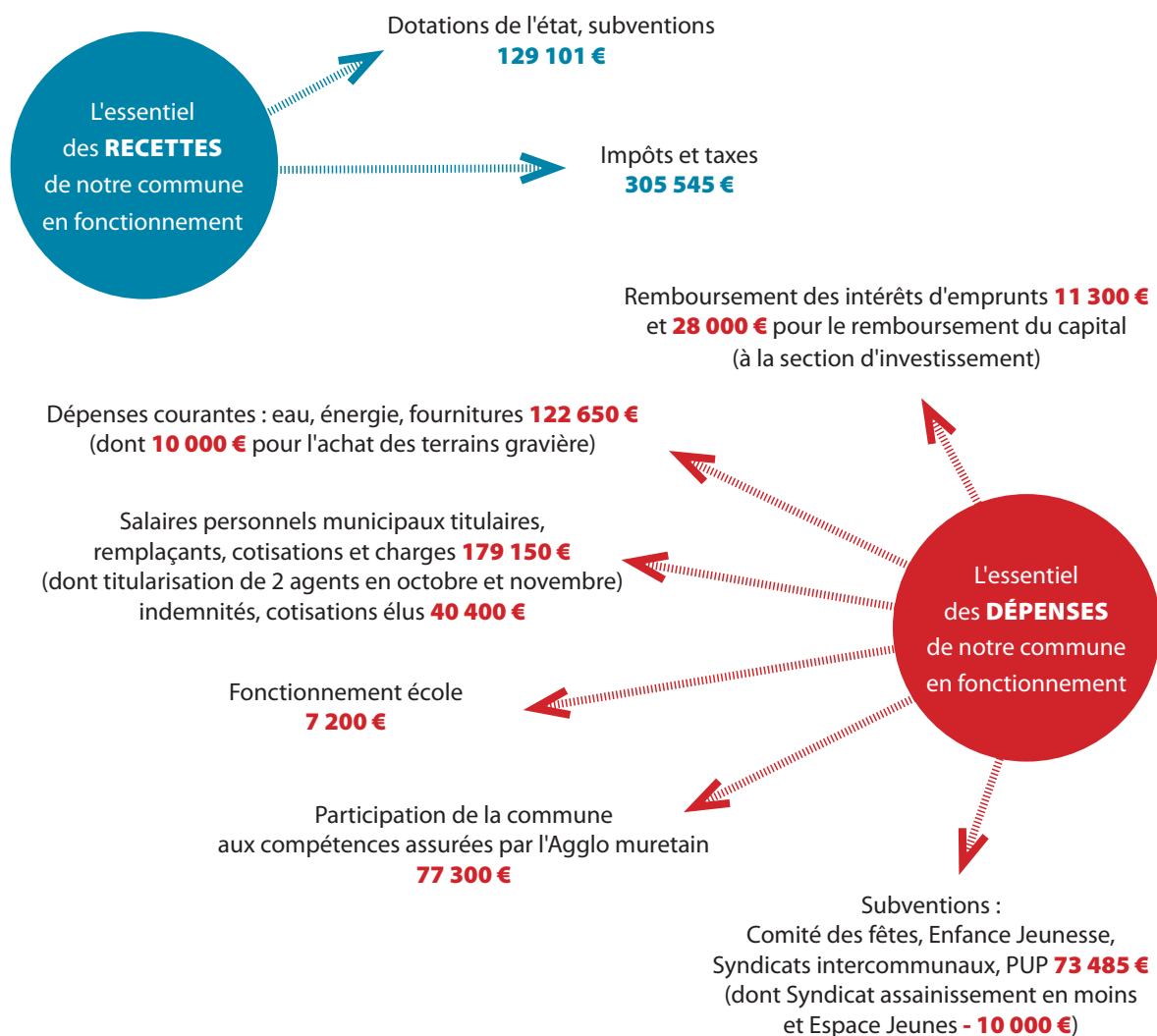
De son côté, l'équipe municipale apporte des explications aux idées les mieux notées et soumet ses projets aux avis de la population.

Très intuitif, le site permet une prise en main rapide et agréable.

Des projets pour St-Hilaire, des idées pour améliorer cette commune, nous en avons tous, alors à vos claviers, à vos smartphones, venez créer un compte pour les partager! ■



# BUDGET



## Le budget communal 2017 en dépenses et recettes s'équilibre à 841 682 € au titre du fonctionnement

Les crédits inscrits aux charges à caractère général s'élèvent à 129 850 € et sont en augmentation d'environ 11 % par rapport aux prévisions budgétaires 2016. Ceci s'explique par :

- le besoin d'achat de petit équipement : tronçonneuse, perceuse...
- une prévision de crédits supérieure à celle de 2016 pour les travaux d'entretien (remise en état clôture et préau de l'école ; changement vitrage porte préau ; mise en sécurité des tableaux électriques de l'école ; achat rideaux mise en conformité incen-

die et PPMS ; signalétique des classes (plan de sécurité)...

- une forte augmentation des crédits affectés aux honoraires basés sur l'estimation du notaire chargé de l'acte relatif à la gravière
- une augmentation des crédits affectés aux publications. En effet, il a été ajouté à la publication des bulletins municipaux 1500 € pour la plateforme e-Civis. Cela va permettre un dialogue participatif citoyen pour le PLU et permettra de nous aider dans la recherche de subventions. Cette démarche participative sera utile également

pour la salle polyvalente et tout autre projet.

Les crédits inscrits aux charges de personnel et frais assimilés sont en augmentation de 3 % par rapport à ceux inscrits au budget 2016. Ceci est dû aux mouvements de fin d'année qui vont entraîner la titularisation des deux CAE (Contrat Aide à l'Embauche). Ces contrats passeront de 20 heures à 35 heures, suite au départ à la retraite d'un agent technique et d'un agent administratif. Il a été également provisionné des crédits supplémentaires pour le passage au

grade supérieur d'un agent technique le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

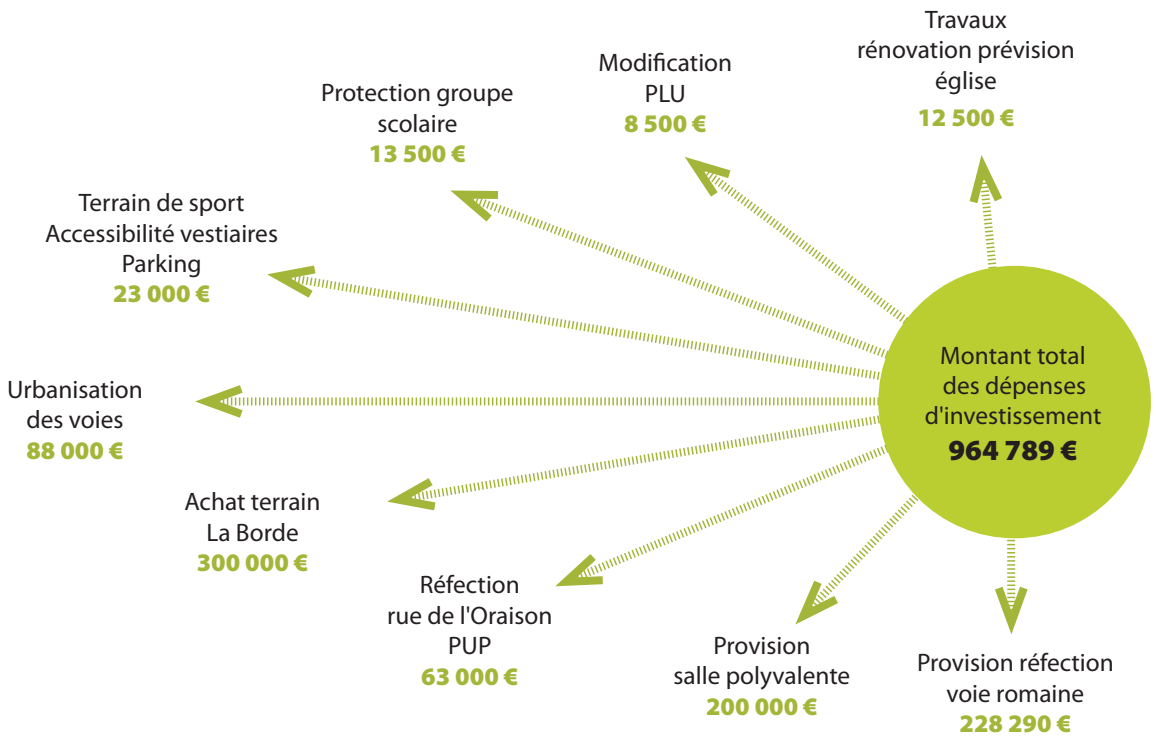
Les crédits concernant les autres charges de gestion courante sont en diminution de 37% par rapport à ceux inscrits au budget 2016 ceci est dû au retard des participations liées aux opérations de projet urbain partagé (PUP) domaine de la Louge.

Les crédits concernant les dépenses

réelles de fonctionnement sont en diminution de 6 % par rapport à ceux inscrits au budget 2016. En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, on peut noter une baisse des dotations de 10 000 € par rapport au budget 2016. Ce mouvement a débuté lors des 2 budgets précédents. Le produit des impôts et taxes diverses

est supérieur de 12 % par rapport aux crédits inscrits au budget 2016. Pour information, un pacte financier a été proposé par l'Agglomération du Muretain. Ce mécanisme de régulation fiscale signifie que les choix relatifs à la fusion doivent permettre que la somme des taux d'imposition soit identique après la fusion qu'auparavant.

## Opérations d'équipement



### Les crédits de la section d'investissement s'élèvent à 964 789 € dont 127 500 € de restes à réaliser.

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 809 289 € auxquelles il convient d'ajouter un reste à réaliser de 127 500 €. Concernant les emprunts en cours, 28 000 € sont inscrits à la section d'investissement pour le rem-

boursement du capital des prêts en cours. Maîtrise d'œuvre salle polyvalente report de crédits pour 200 000 €. Les recettes de la section d'investissement proviennent des dotations, fonds divers pour 34 499 € et des

produits de cessions pour 426 000 €. L'équilibre de la section d'investissement est réalisé par un virement de la section de fonctionnement de 314 323 € et d'opérations d'ordre entre sections pour 8 140 €. ■



# TRAVAUX



Une rampe d'accès fer a été mise en place et ceci achève donc les travaux d'accessibilité de l'église.

» **Coût TTC 3 900 €**



Une réfection du plafond du préau de l'école par des lames autoclaves a été effectuée, à la suite de la chute de plaques de plâtre due à la vétusté. Par la même occasion, les murs et portes ont été repeints.

» **Coût TTC 2 800 €**

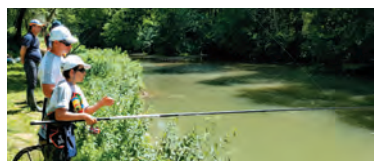


Un cheminement béton balayé a été créé depuis la place de parking handicapés jusqu'aux vestiaires du stade avec l'accès et l'aménagement des wc handicapés (programme Ad'AP - Echo n° 49).



Enfin ça y est ! Grâce au partenariat de la commune, de l'aménageur et de l'association des colotis, le chemin piétonnier prévu au permis d'aménager du lotissement "Les Parcs" est en voie d'aménagement et bientôt mis en service, ce qui facilitera la circulation piétonne sur une partie de la voie romaine. L'emprise de ce chemin a été définie en respectant le diagnostic de l'ONF (Office National des Forêts).

## Un Champion de France de pêche à l'italienne



*Mael pendant la compétition : une grande dose d'application et de concentration*

**Mael Caubet est devenu, à 12 ans, Champion de France de pêche à l'italienne (pêche au toc aux appâts naturels) avec le principe "no kill"\*, dans la catégorie minimes (10-14 ans).**

C'est à l'âge de 7 ans, alors qu'il est à la recherche d'une nouvelle activité à pratiquer, que Mael découvre les joies de la pêche au travers d'un simulateur lors du forum des associations de Muret. Au mois de septembre 2011 il décide de s'inscrire à l'Ecole de Pêche de l'AAPPMA de Muret (Associations Agréés pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique). En tout premier lieu, il se familiarise aux diverses techniques de pêche (carpe, leurre, feeder, coup, mouche, toc...), puis il commence à participer à quelques concours locaux et régionaux où il glane quelques succès. Séduit par la technique de la pêche au toc, il

intègre en 2016 la section sportive Truites Toc Compétition de MURET affiliée à la F.F.P.S (Fédération Française de Pêche Sportive) où il est coaché, conseillé et encouragé par un autre Saint-Hilairien, son Président M. Mickaël N'Guyen.

La récompense du travail accompli ne s'est pas faite attendre bien longtemps avec un titre de champion de France dans sa catégorie, obtenu le 28 mai 2017 à Labastide de Besplas (Ariège). En 2<sup>e</sup> position après 2 manches matinales plutôt compliquées, Mael a réussi à faire la différence sur des parcours plus techniques dans les 2 quart-temps

de l'après-midi. A l'issue des 4 heures de compétition, il est parvenu à devancer son dauphin de 2 prises.

Nos félicitations à ce jeune licencié dont l'ambition serait de pouvoir un jour participer aux Championnats du Monde et à cette occasion d'aller défier les italiens, maîtres incontestés de cette discipline depuis plus de 10 ans, sur leur terre ou plus exactement sur le Brembo, leur rivière fétiche. ■

*\* Le "no kill" consiste à relâcher volontairement et systématiquement les poissons pêchés, qu'ils atteignent ou non la taille légale de capture fixée par la réglementation.*



*Mael félicité par les officiels sous les yeux de son coach (à gauche)*

## Un Vice-Champion de France de Cecifoot

**Thierry a intégré le Cecifoot du TFC en septembre 2015.**

Le Cecifoot c'est du football adapté aux personnes déficientes visuelles. Les équipes sont composées de 5 joueurs dont un gardien voyant. Des grelots à l'intérieur du ballon permet aux joueurs de le repérer lorsqu'il est en mouvement. Durant la partie les joueurs se signalent grâce à des codes vocaux. La surface du terrain est équiva-

lente à celle d'un terrain de handball. Quatre journées dans l'année ont permis à 15 équipes du championnat de s'affronter.

Thierry et son équipe sont allés loin dans la compétition puisqu'ils ont accédé à la finale du championnat de France qui s'est déroulée au Havre les 10 et 11 juin et qui s'est achevée par un titre de Vice-champion de France.

Bravo et félicitations Thierry pour cette performance. ■



*Thierry SOTO, ancien joueur de l'Etoile Sportive de Saint Hilaire et de l'AS Muret, Vice-Champion de France de Cecifoot.*

# VIE LOCALE

## Elections présidentielles 2017

**23 avril 2017 - 1<sup>er</sup> tour**  
**COMMUNE DE SAINT HILAIRE**

Inscrits.....	862	
Votants.....	747	86,66 %
Exprimés.....	729	84,57 %
Abstentions.....	115	13,34 %
Nuls.....	6	0,70 %
Blancs.....	12	1,39 %

Marine LE PEN : FN	193	26,47 %
Emmanuel MACRON : LREM	168	23,05 %
Jean-Luc MELENCHON : LFI	151	20,71 %
François FILLON : LR	102	13,99 %
Bernard HAMON : PS	49	6,72 %
Nicolas DUPONT-AIGNAN : DLF	36	4,94 %
Jean LASSALLE : R	14	1,92 %
Philippe POUTOU : NPA	8	1,10 %
Nathalie ARTHAUD : LO	5	0,69 %
François ASSELINEAU : UPR	3	0,41 %
Jean CHEMINADE : SEP	0	

**7 mai 2017 - 2<sup>er</sup> tour**  
**COMMUNE DE SAINT HILAIRE**

Inscrits.....	862	
Votants.....	721	83,64 %
Exprimés.....	599	69,49 %
Blancs.....	81	9,40 %
Nuls.....	41	4,76 %

MACRON Emmanuel	352	58,76 %
LE PEN Marine	247	41,24 %

## Elections législatives 2017

**11 juin 2017 - 1<sup>er</sup> tour**  
**COMMUNE DE SAINT HILAIRE**

Inscrits.....	863	
Votants.....	442	51,22 %
Exprimés.....	429	49,71 %
Abstentions.....	421	48,78 %
Nuls.....	2	0,45 %
Blancs.....	11	2,49 %

Elisabeth TOUTUT-PICARD : LREM	158	36,83 %
Christophe BEX : FI	69	16,08 %
Marie DOMBES : FN	64	14,92 %
Françoise BORRET : LR-UDI	51	11,89 %
Marie-Caroline TEMPESTA : PS	28	6,53 %
Catherine RENAUX : EELV	16	3,73 %
Danielle TENZA : PCF	16	3,73 %
Damien JEANNE : DLF	15	3,5 %
Myriam CREDOT : Divers	5	1,17 %
Malena ADRADA : LO	4	0,93 %
Roger STROBEL : Divers	3	0,70 %
Marie-Gabrielle DE LA DORIE : Divers droite	0	
Pierre MOURE : Ecologiste	0	

**18 juin 2017 - 2<sup>er</sup> tour**  
**COMMUNE DE SAINT HILAIRE**

Inscrits.....	863	
Votants.....	424	49,13 %
Exprimés.....	355	41,14 %
Abstentions.....	439	50,87 %
Blancs.....	54	12,74 %
Nuls.....	15	3,54 %

Elisabeth TOUTUT-PICARD	218	61,41 %
Marie DOMBES	137	38,59 %



## L'Estanquet

espace de vie sociale de Saint Hilaire



### Un lieu, une démarche pour bien vivre à Saint Hilaire

**Après dix ans d'existence l'Espace Jeunes de Saint Hilaire a opéré sa mue.**

La Caisse d'Allocations Familiales, la Fédération Départementale des Foyers Ruraux 31/65, le Foyer Rural et la commune de Saint Hilaire, ont uni leurs efforts pour donner vie à l'Espace de Vie Sociale. Cette démarche tient à impliquer l'ensemble de la population de toutes les tranches d'âge.

C'est ainsi que diverses activités sont déjà mises en place :

- atelier baby-parents
- ateliers manuels 10/12 ans + parents
- actions jeunes (vacances)
- dépôt de pain le mercredi et le samedi
- gym Pilates

Des actions supplémentaires sont en cours d'élaboration.

Cet Espace de Vie Sociale (EVS) est un creuset de convivialité, de lien social et de solidarité. ■



*Le nouveau lieu de l'EVS, "l'Estanquet" inauguré le 6 juin, par André Morère pour la commune, Mme Marchand pour la FDFR 31/65, Karine Molimard pour le Foyer Rural, et les jeunes de l'EVS*

### L'ALAE

Durant le 1<sup>er</sup> trimestre les enfants de l'ALAE ont participé à un TAE Initiation rugby. Avec le concours d'un jeune éducateur M. Alexandre CABANEL et l'implication du Président départemental de Rugby 31 M. Bernard PUJOL, un groupe de 14 enfants de 9-11 ans a pu découvrir le rugby. Un goûter avec les intervenants, les enfants et les familles a clôturé cette initiation et des récompenses : jeux de société, ballons de rugby, ont été remis à tous les enfants. ■

*La remise des récompenses : M. PUJOL, Président départemental du rugby ; M. CABANEL, éducateur ; Mme Déjean, adjointe au Maire ; Mme Armengaud, Directrice ALAE ; Mme Salamon, adjointe au Maire ; et les enfants qui ont participé au TAE*



La réfection des murs du préau de l'école permet aux enfants, avec l'aide des personnels de l'ALAE, de concrétiser actuellement un projet réfléchi depuis 2016 : l'embellissement du préau par la peinture d'une fresque murale sur un thème féérique. ■



## » Solidarité canicule

La canicule est souvent source d'inquiétude pour les personnes âgées isolées qui sont souvent les plus vulnérables en cas de forte hausse des températures. Il est important que celles-ci ne se retrouvent pas seules durant cette période. Aussi, un petit geste de solidarité est le bienvenu comme prendre des nouvelles de ses voisins âgés, passer les voir régulièrement, ou proposer de faire leurs courses lorsque les températures sont élevées.

Une des mesures afin de ne pas se retrouver seul est de **se faire recenser auprès des services sociaux de notre commune sur la liste ouverte en mairie**, qui s'adresse aux personnes âgées de 65 ans et + résidant à leur domicile, aux personnes âgées de + de 60 ans reconnues inaptes au travail, aux personnes adultes handicapées.

Ces données restent confidentielles.

En cas de canicule, des bénévoles rendront régulièrement des visites aux domiciles des personnes inscrites sur la liste.

Pour tous renseignements : Mairie CCAS Mme Geneviève Déjean Tél. : 06 34 64 31 56



## » Pour que cela aille mieux entre nous (Rappel)

### LE BRICOLAGE, JARDINAGE

Les horaires de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne à cause de leur intensité sonore tels que tondeuses, motoculteurs, perceuses, etc... ne peuvent s'effectuer que :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30
- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h et 16h à 18h

### LA TAILLE DES HAIES

Pour des raisons de visibilité et de sécurité routière et piétonne, les haies situées en limite de propriété ne doivent en aucun cas empiéter sur le domaine public. Il appartient aux riverains de couper les branches et racines qui avancent sur et sous la voie publique et de procéder à l'évacuation. La stagnation de déchets dans les fossés bouchent les ponts et provoquent des inondations.

### DE L'HERBE...

### ET MOINS DE PRODUITS NOCIFS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, les collectivités locales ne peuvent plus utiliser les produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces publics.

Cette mesure de santé publique à laquelle souscrit la commune demande une nouvelle organisation, de nouveaux outils, plus de travail à la main, et réclame donc beaucoup plus de temps d'entretien avec le même effectif d'agents techniques.

Ce changement nécessite un temps d'adaptation pour permettre de retrouver un niveau de service sans produits toxiques.

### LES ENCOMBRANTS

Les prochains enlèvements des encombrants se feront les :

- mardi 19 septembre 2017
- mardi 5 décembre 2017

## » Etat Civil

### Naissances

- BERANGER Milan, 27 janvier 2017

### Mariages

- ROCHET-AGATHE Océane et SAMRI Hichem, 18 février 2017
- DAGNAUD Charlotte et AUDU Bruno, 27 mai 2017
- PEDUSSAULT Marjolaine et BACQUET Pierre-Emmanuel, 3 juin 2017

### Décès

- PEDUSSAULT Jean, 26 février 2017
- SAINT-CRIQ Rolande, 16 avril 2017

## » Annuaire professionnel

### Artisans, Entreprises de notre commune

Retrouvez votre annuaire en ligne sur le site :

**[www.mairie-sthilaire31.fr](http://www.mairie-sthilaire31.fr)**

A cet effet, nous proposons aux entreprises, artisans, et autres structures économiques de faire recenser leurs coordonnées, s'ils le souhaitent, auprès du secrétariat Mairie afin de permettre l'élaboration d'un répertoire qui sera un outil d'information utile des artisans et des entreprises de proximité, diffusé aux habitants.

## » CNI

### Depuis le 6 mars 2017, changement pour les cartes nationales d'identité

Dans le cadre du « Plan préfectures nouvelle génération », les modalités d'instruction des demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont modifiées. Ainsi, depuis cette date, le dépôt des dossiers se fait uniquement auprès de mairies disposant du dispositif biométrique des demandes de passeport.

La mairie de St-Hilaire n'en étant pas équipée, vous pouvez donc déposer votre demande auprès de la mairie de Muret, mairie la plus proche de notre commune.

Vous pouvez effectuer une pré-démarche en ligne sur le site de la mairie de notre commune :

**[www.mairie.sthilaire31.fr](http://www.mairie.sthilaire31.fr)**

où une liste des démarches dans la rubrique "vie pratique" vous mènera directement sur le site **[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

## » Rentrée scolaire 2017-2018

N'oubliez pas !

Afin de valider l'inscription de votre enfant scolarisé aux différents services gérés par le Muretain Agglo, vous devez renvoyer la fiche de renseignements qui lui a été transmise mi-juin. Vous pouvez également la télécharger :

**[www.agglo-muretain.fr/fr/actualites/2017/06/inscriptions-rentree2017-2018-367.html](http://www.agglo-muretain.fr/fr/actualites/2017/06/inscriptions-rentree2017-2018-367.html)**

Depuis le 16 juin et jusqu'au 31 août, pour les enfants scolarisés dans notre commune vous pouvez vous connecter au portail familles du site [agglomuretain.fr](http://agglomuretain.fr) afin de choisir les jours de fréquentation de la restauration scolaire, et pour les élémentaires les ALAE du soir et du mercredi ainsi que la garde-rie du mercredi.

## » Infos Mairie

### Ouverture de la Mairie

- Lundi - mercredi  
jeudi - vendredi  
8h30-12h et 14h-18h
- Fermeture le mardi
- La permanence mairie du samedi matin est suspendue durant la période du 15 juillet au 19 août.

Tél : 05 34 46 01 90

Télécopie : 05 34 46 01 94

Messagerie :

[mairie.sthilaire31@wanadoo.fr](mailto:mairie.sthilaire31@wanadoo.fr)

# *Saint Hilaire en fête*

*du 1<sup>er</sup> au 3 septembre*

**VENDREDI 1<sup>er</sup>**  
Paella avec Cactus  
et DJ Otava

**SAMEDI 2**  
Concours de pêche  
Cassoulet  
avec  
l'orchestre  
Klein

**DIMANCHE 3**  
Concours de pétanque  
Bandas et animations  
western

**Fête foraine les 3 jours**

***Forum des  
associations***

**Place des Troubadours  
le 9 septembre de 10h à 17h**

***Téléthon***

**Espace de Vie Sociale  
"L'Estanquet"  
le 9 décembre de 8h à 18h**